

Bulletin municipal

www.municipalite.amherst.qc.ca

JUILLET 2008

CHATS ET CHIENS ERRANTS

Tous les animaux domestiques doivent être tenus en laisse lorsqu'ils sont à l'extérieur du terrain appartenant au propriétaire. Si des personnes sont ennuyées par la présence d'animaux domestiques qui ne leur appartiennent pas, elles peuvent demander à la municipalité d'intervenir. Un sous-traitant a le mandat de capturer les animaux errants.

CUEILLETTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (R.D.D.)

Pour la période estivale, des installations spéciales ont été aménagées à Saint-Rémi et à Vendée pour recueillir les produits domestiques qualifiés de « dangereux » (peinture, nettoyeurs, batteries, cellulaires ...etc). Cette cueillette ne peut se faire **qu'aux jours et heures prévus** puisque tous les produits doivent être enregistrés afin de les transporter en lieu sûr : **Le premier samedi du mois, aux deux casernes, Saint-Rémi de 9h00 à midi et à Vendée de 13h00 à 15h00.** Nous demandons la collaboration de tous et toutes et nous vous invitons à consulter le calendrier de cueillette des ordures 2008 (feuillet jaune que vous avez reçu avec votre compte de taxes, aussi disponible dans tous les commerces).

AFFICHAGE DES NUMÉROS CIVIQUES

Le conseil rappelle à tous les propriétaires qu'ils doivent afficher leur numéro civique le long du chemin public. Cette exigence est nécessaire afin d'améliorer la qualité des services publics tels les premiers répondants, les pompiers volontaires et la Sûreté du Québec.

NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL

Le nouveau garage municipal prend forme sur la route 323 sud en direction du domaine Maskinongé. Suite à l'ouverture des soumissions, l'estimé de base a été dépassé. Les tests de sol, la fosse septique, l'eau potable et la clôture d'une partie du terrain exigeront un ajout de 60 000 \$ au règlement d'emprunt existant. Le financement du garage est en partie assumé par les contrats de service que la municipalité a contractés avec les municipalités voisines. Lorsque les travaux seront terminés, le conseil prévoit une opération porte ouverte afin de faire visiter les lieux.

DISTRIBUTION DES ARBRES PAR LA FALMA POUR MEUBLER LA BANDE RIVERAINE

La distribution des arbres en vue de reboiser la bande riveraine a été un succès. L'équipe de M. Lucien Paquette, président de la FALMA, a distribué 3500 arbustes que la municipalité avait mis à sa disposition. Compte tenu de la demande et de l'intérêt, deux distributions seront faites l'an prochain, soit à Saint-Rémi et à Vendée.

RENCONTRE AVEC LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Le comité de sécurité publique a rencontré la Sûreté du Québec, le 5 juin dernier. La Sûreté a déposé son bilan 2007. Globalement, le nombre d'interventions est passé de 221 en 2006 à 271 en 2007. Quant aux constats d'infraction routière émis, ils sont passés de 16 à 35 pour la même période. Le lieutenant Lafrenière nous a fait part qu'en l'absence de la marraine attirée à notre municipalité, l'agent Steve Labonté serait désigné comme parrain responsable de la municipalité.

Plusieurs sujets ont fait l'objet d'entente lors de cette rencontre dont les vols avec effraction, la vitesse excessive aux abords des villages et la collaboration avec l'agence de sécurité durant la période estivale.

INTERNET HAUTE VITESSE DANS LA MUNICIPALITÉ

Les premières études démontrent que pour couvrir l'ensemble du territoire, les coûts seraient plus élevés que dans d'autres municipalités à cause du manque de concentration des

résidences. Une première analyse évalue le coût d'implantation des 5 à 6 tours nécessaires au fonctionnement à 150 000 \$. En plus, chaque client devra déboursier 225 \$ d'équipements et 39.95 mensuellement pour l'abonnement. Des discussions sont en cours avec la MRC qui est maître d'œuvre de la haute vitesse ainsi qu'avec des entreprises privées qui commencent à s'implanter dans le domaine. Le conseil croit que ces coûts peuvent être réduits tout en maintenant une bonne qualité de service.

NOUVEL URBANISTE À LA MUNICIPALITÉ M. JOCELYN CAMPEAU

Le conseil a approuvé l'embauche à compter du mois d'août de M. Jocelyn Campeau comme urbaniste de la municipalité. Il était auparavant responsable de l'urbanisme à la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré. De plus, M. Campeau et sa famille sont déjà résidents de notre municipalité dans le secteur de Saint-Rémi.

SUIVI DU DOSSIER POUR LE CHANGEMENT DE NOM

Compte tenu des priorités en cours et des projets de la période estivale, le conseil a reporté à la fin de l'été le suivi à donner à ce projet. Comme il a toujours été mentionné, ce projet n'est pas à une étape de démarche officielle mais plutôt à une cueillette d'informations en vue de statuer sur le projet.

**TRANSPORT EN COMMUN SAINT-
RÉMI-MONT-TREMBLANT LE 8
SEPTEMBRE PROCHAIN**

Le début du transport en commun se fera le 8 septembre prochain de Saint-Rémi à Mont-Tremblant. Ce service quotidien débutera sous forme de taxi. Les passagers devront réserver à l'avance leur passage. Toute l'information sera disponible sur un dépliant à l'hôtel de ville à compter du début d'août.

CHEMIN DU LAC-CAMERON

Les travaux de dynamitage devraient débuter au cours du mois de juillet. Des informations seront disponibles sur place parce que la voie publique devra être fermée à quelques reprises. Le contournement du lac Cameron devra être emprunté durant cette période. Les travaux devraient être terminés pour fin septembre.

ENTRETIEN DES FLEURS

L'entretien des fleurs, en particulier l'arrosage, soit à l'hôtel de ville, à la source ou sur la voie publique coûtera en 2008 approximativement 3 500 \$. Le conseil offre aux organismes à but non lucratif de chacun des villages la possibilité de réaliser cet entretien. Les organismes intéressés sont priés de communiquer avec Mme Hélène Dion à l'hôtel de ville.

**HORAIRE DU CENTRE DES LOISIRS
133 RUE ST-LOUIS**

LUNDI : 15h à 17h PRIMAIRE
18h à 21h SECONDAIRE

MERCREDI : 15h à 17h PRIMAIRE
18h à 21h SECONDAIRE

VENDREDI : 15h à 17h PRIMAIRE
18h à 23h SECONDAIRE

Comité de surveillance :

Alain Sancartier : 687-1325
Richard Cadieux : 687-2842
Josée Maurice : 687-2842
Nathalie St-Pierre : 687-3803

Responsable : Luce Lavigne 687-9954
Loisirs St-Rémi : André Thibault 687-2405 ou 687-3261

Des suggestions d'activités seraient appréciées pour les autres jours de la semaine.

Bernard Lapointe, maire

Votre Service de Sécurité Incendie vous rappelle que si vous voulez faire un feu mesurant plus d'un mètre de diamètre sur votre terrain, vous devez détenir un permis de brûlage que vous aurez demandé à l'inspecteur municipal. Si vous comptez le faire durant la fin de semaine, prévoyez-le en demandant votre permis le vendredi car les bureaux municipaux sont fermés le samedi et dimanche et les jours fériés. Vous pouvez vous informer au 819-681-3372 poste 5200.

Un petit rappel pour les résidents de Vendée, la caserne de pompiers n'est pas fermée. Le service d'incendie est toujours opérationnel dans ce secteur par contre les exigences du schéma de risque sont qu'il faut 4 pompiers formés pour pouvoir partir sur une intervention. C'est pour cette raison que les délais de réponse peuvent varier selon la disponibilité des pompiers se trouvant dans le secteur.

Toujours dans le secteur de Vendée, nous sommes à la recherche de personnes intéressées de s'impliquer dans leur communauté en devenant pompier. Vous pouvez venir remplir une demande au bureau municipal.

Cet été, les pompiers de votre Service d'Incendie débiteront les visites de prévention. Nous devons, d'ici les cinq prochaines années, avoir visité toutes les résidences de la municipalité. Le but de ces visites est de s'assurer de minimiser tout risque de pertes matérielles et humaines advenant un incendie. Ce ne sont pas des visites d'inspection mais bien de prévention. Une visite ne devrait pas prendre plus de 20 minutes de votre temps. Nous vous remercions de votre disponibilité.

Durant l'été les risques de feu de forêt sont élevés, la plupart de ces feux sont causés par l'activité humaine. Nous vous demandons de bien respecter les panneaux indicateurs de risque d'incendie ou de visiter le site de la Sopfeu au www.sopfeu.qc.ca pour connaître les risques d'incendie dans votre secteur.

Votre Service de Sécurité Incendie vous souhaite un bel été et vous demande d'être prudent et prévoyant.

Martine Desautels
Capitaine